



AlpEnergie
par EDF SUEZ

La lettre du réseau des écoles et des moniteurs de vol libre

N°6
2014

Le mot des pilotes

Pierre Braëms et Sébastien Harre

• Chers monitrices et moniteurs, chers amis,

Le temps des bilans pour l'année 2014 se présente à nous. La sécurité fait partie des sujets centraux du vol libre et, de ce fait, le réseau des écoles est un vecteur essentiel pour transmettre et valider une pratique responsable des licenciés.

Bien que la pratique encadrée soit moins sujette aux accidents, comment peut-on encore progresser dans nos actions quotidiennes pour infléchir encore plus l'accidentologie vers le bas ? Comment peut-on mieux armer les nouveaux pratiquants qui sortent de formation initiale et ne reviennent en stage que parfois bien des années plus tard ? En effet, la progression des pilotes se fait soit en totale autonomie – voire en encadrement plus ou moins formel au sein d'un club – soit en alternance de pratique autonome entrecoupée de périodes de formation encadrée. Le réseau des écoles est un pilier important de la formation de tous niveaux. Notre rôle de formateur et d'évaluateur est reconnu. Cette reconnaissance nous engage dans une démarche pédagogique de qualité afin que chaque pilote puisse bénéficier d'une évaluation juste lui permettant d'identifier son niveau réel ainsi que les stades de progression qu'il doit atteindre pour satisfaire ses objectifs. Validons ce qui doit l'être et considérons qu'un volume conséquent d'expérience est nécessaire pour valider les nouvelles étapes franchies en stage de formation.

Cette notion de formation en alternance puis de validation des acquis place le réseau des écoles comme outil majeur de la formation FFVL.

Le RASMO (**ras**semblement des **mon**iteurs) est un temps fort pour le réseau des écoles. Son organisation mobilise une grande part des cadres techniques ainsi qu'Émilie en première ligne au secrétariat et représente un investissement financier important. Les sujets abordés sont riches en informations, matière à réflexion et débat. C'est aussi un temps d'expression libre entre nous tous, la DTN, le SNMVL ainsi que des élus du BD. Votre forte participation sera le meilleur retour sur investissement que l'ensemble du réseau puisse espérer.

Sommaire

- Le mot des pilotes
- Le mot du DTN adjoint
- Écoles
- Enseignement
- Formation
- Le coin Sécurité
- Le point sur la licence 2015
- Les brèves du réseau

Responsable de la publication

Alain Dedieu, Conseiller Technique Fédéral
Rédaction Membres de la commission des écoles parapente
Direction Technique Nationale

Contact : Proposer un article :

j.bouvard@ffvl.fr

➔ Le mot du DTN adjoint

■ Malgré une météo très difficile en juillet, l'année 2014 marque un net rebond après celle de 2013.

Un système de licences en pleine mutation avait entraîné une grogne de nos écoles, qui ont fait savoir sans détour à « leur » fédération qu'elle devait revoir sa copie. Elles ont été entendues, puisqu'un produit répondant précisément à leur demande est proposé en 2015 – et ce dès le 1^{er} octobre pour quinze mois – avec la licence « *activité encadrée* » qui est présentée dans ce numéro 5 de la lettre d'info.

■ **Ont aussi été entendus les moniteurs** qui attendent un temps d'échange « *libre* » lors de notre RASMO, du 14 au 16 novembre à Voiron. C'est au programme, et nous espérons vraiment en faire un temps fort de ce rassemblement. La boîte à idées est grande ouverte !

En plus des habituelles statistiques de l'année, et autres sujets innovants, il y sera aussi question d'assurances, d'accidentologie en école et en biplace, de pédagogie, de fidélisation des élèves, des enquêtes qualité...





■ **La nouvelle donne des stages** en situation des élèves moniteurs fédéraux delta et parapente, recentrés sur le projet associatif, aura aussi marqué cette année 2014, éclairant d'un regard nouveau les relations entre clubs et OBL. Vingt nouveaux moniteurs bénévoles ont été diplômés en octobre.

■ **La formation fédérale**, comme celle des professionnels, évolue et se recentre autour des compétences « utiles » à l'exercice des métiers respectifs, développeurs associatifs d'un côté, promoteurs de nos loisirs sportifs aériens de l'autre, même si l'inverse arrive !

Sur ce thème de la promotion du vol libre, la fédération est consciente, comme les services de l'État, de certaines dérives locales de la pratique professionnelle du vol biplace, et tentera de remettre de l'ordre – et une certaine éthique – dans ce contexte précis où le mercantilisme met clairement en danger la crédibilité du vol libre, quand ce n'est pas la vie des équipages...

■ **Il serait regrettable** d'oublier ici le rôle majeur joué par d'autres acteurs au sein des clubs et de quelques établissements de l'Éducation nationale. Quand il s'agit de donner envie de découvrir et de faciliter l'accès à nos disciplines, ou de les pratiquer plus et mieux, accompagnateurs, animateurs, entraîneurs fédéraux, profs EPS (ou d'autres matières) ne sont pas en reste.

On peut associer à ce paysage nos treuilleurs, biplaceurs et autres initiateurs au remorqué delta, qui œuvrent bénévolement dans leurs clubs.

Chacun apporte sa pierre à l'édifice, offrant un vrai service de proximité à un public large, novice ou pas, jeune ou moins jeune, valide ou non...

■ **On ne le répètera jamais assez** : tous les milieux sont complémentaires et contribuent à promouvoir, consolider et pérenniser le vol libre, et ce d'autant plus que les relations existent de manière lisible entre structures associatives et professionnelles, entre niveaux de pratique, comme entre disciplines et publics d'une même fédération.

■ **S'il fallait résumer** un état d'esprit ou une culture à inculquer à nos élèves puis à nos pratiquants, qui colle au projet fédéral de l'olympiade, et bien plus encore, je verrais bien :

« Commencer jeune, toucher à tout, progresser et continuer longtemps, s'engager dans la formation tout au long de la vie, dans la sécurité pour soi et pour les autres, passer des brevets et des qualifications, prendre des responsabilités, s'impliquer dans l'associatif... ».

■ **2014 fut l'année de l'engagement associatif**, désigné « grande cause nationale » dans notre pays.

2015 verra la naissance de la semaine européenne du sport, sur le modèle français de l'opération « Sentez-vous sport », organisée chaque année en septembre sur tout le territoire.

On ne va quand même pas rater ça !

Jacky Bouvard



Écoles

■ **Détail des licences** délivrées par les EFVL et CEFVL durant l'année 2014 :

1350 licences pratiquant en OBL, soit 9,5% des 14 000 licenciés pratiquants

5434 primo licences,

3670 titres de participation (*élève 9 jours*),

573 licences groupe jeunes.

Soit cette année encore plus de 11 000 licences issues de nos structures d'enseignement.

Et 682 licences de moniteurs pros !

■ **Les documents pédagogiques**

Tous les documents pédagogiques utiles en école, mais aussi en club, sont disponibles sur votre site efvf.fr

Comme chaque année, nous vous remercions de **mettre à jour** la liste de votre équipe péda sur la **fiche intranet de l'école** et d'**insérer le lien vers efvf.fr** sur la page d'accueil de votre propre site.

Moniteurs, demandez à votre DTE les courriers du CTL et du service formation. DTE, transmettez-leur, cela évitera de s'entendre dire : « **On n'a pas eu l'info** »!

■ **communication et fréquentation du site www.efvf.fr**

Entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} octobre 2014, le site efvf.fr a reçu 18 632 visites (*sessions*) dont 74.30 % de nouveaux visiteurs. On observe une fréquentation plutôt régulière avec de légères hausses en période de vacances. En dehors de la page d'accueil, la page « *choisir une école* » demeure la plus consultée (*9164 visites*) avec le temps moyen passé le plus long (*3'27 en moyenne*).

● Pages vues

500

250

février 2014

avril 2014

juin 2014

août 2014

octobre 20...

■ **Carte des écoles**

Aidez-nous à la tenir à jour en vérifiant l'emplacement de votre petit drapeau sur http://www.efvf.fr/carte_choisir_ecole

Les formulaires **licences écoles** ont été **traduits en anglais**, ainsi que la plaquette de présentation du réseau des écoles, des licences, du certificat médical et de la démarche qualité.

■ **L'enquête qualité des réseaux d'écoles :**

Depuis quatre ans vos élèves sont chaque année sollicités pour répondre à l'enquête de satisfaction. Nous allons la clôturer prochainement et pouvons d'ores et déjà annoncer qu'elle rencontre toujours un aussi vif succès. Nous vous en communiquerons les résultats fin novembre. Comme l'année dernière, les commentaires des répondants de votre structure seront consultables dans votre fiche école sous l'onglet « *retour enquête 2014* » de votre intranet fédéral.



➤ Enseignement

■ Le Guide Mentalpilote de Jean-Gabriel Charrier

Un exemplaire de ce livret a été offert ce printemps à chaque président de club et directeur d'école, et nous comptons sur vous pour en promouvoir une diffusion très large. Il est disponible à la [boutique](#) fédérale au prix de 3 euros, ainsi qu'en téléchargement libre.

Au sommaire de ce petit guide de 40 pages, tout ce qui peut transformer un pilote « *lambda* » en « *libériste averti* » des dangers qui nous guettent à ignorer le domaine mental dans la pratique de notre sport.

Nous sommes preneurs de récits personnels de vol, notamment avec des situations « *critiques* », bien ou mal gérées. Ces REX alimenteront la réflexion de tous.

Pour exemple : <http://www.mentalpilote.com/histoires-de-pilotes/>

■ Mallette pédagogique

Elle sera financée via les cotisations forfaitaires en OBL : suite au vote de l'AG en mars dernier, les écoles et leurs stagiaires bénéficieront dès 2015 d'un retour très concret sur les cotisations forfaitaires prélevées lors de la prise de licence pratiquant en OBL. Une somme de 25 000 € sera ainsi intégralement utilisée pour outiller vos élèves de plusieurs documents techniques et théoriques (*passport de vol libre, guide Mental Pilote, référentiel théorique BPC, livrets de PP Ménégoz...*)

■ Brevet de pilote confirmé :

Le BPC fait aujourd'hui l'objet d'évolutions notables mises en chantier en 2013 et finalisées cette année suite aux décisions et votes de la CF. Concernant l'aspect théorique, un référentiel de préparation et de correction BPC est aujourd'hui disponible auprès de tous les RRF ainsi que sur le portail des écoles à la page http://www.efvf.fr/documents_pedagogiques. C'est le fruit d'un gros travail effectué par Robert Alakian/Didier Domergue/Sahra Castellarnau sur la base des questions ouvertes proposées à ce jour, et complété par des groupes de travail RRF/conseillers techniques. À utiliser et diffuser sans modération. Vos RRF collecteront bien sûr vos remarques et propositions afin de le faire évoluer comme il se doit.

Le volet pratique de ce brevet doit maintenant faire systématiquement l'objet de temps formels d'évaluation, pour lesquels les clubs doivent anticiper (*information, dates, budget*), et solliciter une structure qui se rendra entièrement disponible pour cela. Les pilotes doivent a minima ressortir de ces temps d'évaluation avec des pistes de travail claires, et bien sûr une validation si le niveau requis est atteint. Des suggestions de fonctionnement et des grilles d'évaluation ont été diffusées à tous les RRF, lesquels ont pour tâche de les adapter (*si besoin est*) et les relayer auprès des écoles de leur ligue.

➤ FORMATION

■ Formation fédérale

• **Accompagnateurs et animateurs fédéraux** continuent de se former dans les ligues au fil des ans, dotant ainsi leurs clubs de cadres associatifs en mesure de mieux accueillir et orienter les nouveaux venus, et/ou de mener à bien des opérations de découverte auprès du grand public. Ces formations sont encadrées par les membres des équipes régionales de formation, tout comme les qualif bi par exemple, et gérées par les RRF. Les nouveaux accompagnateurs/animateurs les plus motivés s'impliquent ensuite dans la formation du moniteur fédéral, contribuant ainsi à fournir un service à la carte (*accompagnement, encadrement ponctuel et souvent individualisé*) aux licenciés des clubs encore trop souvent livrés à eux-mêmes. Mais le plus remarquable réside dans l'alternance et la mixité professionnel/associatif pour la prise en compte de ce public de club. Orienter les licenciés vers les structures pro pour un stage très ciblé, ou constituer un binôme moniteur pro/moniteur fédéral pour encadrer un public club devient monnaie courante. Chaque encadrant s'enrichit de cette expérience et les pilotes bénéficient d'un vrai suivi de formation.



• **Les élèves moniteurs fédéraux en OBL** : la nouvelle règle mise en place en 2014 suite aux remontrances des services de l'Etat faites à la FFVL, mentionne clairement qu'un élève moniteur fédéral (EMF) ne peut en aucun cas être en vis-à-vis pédagogique avec un client d'école professionnelle. Mais cela ne signifie pas que les EMF doivent se cantonner aux seuls CEFVL, et ne peuvent plus faire appel à des professionnels pour être leurs tuteurs ou conseillers de stage. Bien au contraire ! La CF souhaite maintenir ces échanges pertinents et performants dans la formation des moniteurs, mais le public encadré doit simplement être licencié et issu d'un club, le stage préparé en amont par l'EMF, et visé par son président de club. À partir de là, et dès que le budget nécessaire au paiement du tuteur et/ou de la logistique est bouclé, il reste possible et conseillé de faire appel aux services facturés de n'importe quelle EFVL, ou moniteur pro d'équipe pédagogique.

• **Le module pédagogique du monitorat fédéral** s'est déroulé à Salins-les-Bains début juillet, avec le support logistique et pédagogique de l'école Poupet Vol Libre (*Éric et Agnès Chauvin*). 14 élèves-moniteurs en sont issus.

20 petits nouveaux viendront rejoindre les 90 moniteurs fédéraux actifs en 2013 !

Six enseignants de l'Éducation nationale ont suivi fin août dans les Hautes-Alpes le stage de sensibilisation au vol libre scolaire.

■ Formation professionnelle

• Du 9 au 11 septembre se sont déroulés **les tests de sélection du brevet professionnel (BPJEPS) 2015**.

54 candidats et 49 admis, dont une femme et un deltiste, qui se répartiront sur les trois centres de formation de Montmélian, Digne et Toulouse.

• Les sept stagiaires du **diplôme d'État (DEJEPS)** suivront la seconde année de leur cursus en 2015.

Toutes les informations utiles en ligne sur le [site Internet de l'ENSA](http://www.enssa.fr). Infos complémentaires auprès du département vol libre au 0.450.553.115.

• Le ministère en charge des sports a réouvert jusqu'au 31 mars 2015 la possibilité **d'équivalence entre BEES et DEJEPS**, pour les moniteurs qui remplissaient – au 31 décembre 2012, date d'abrogation des BEES – les conditions requises :

1. avoir été DTE d'une école agréée JS pour l'accueil des élèves moniteurs du BEES, ou formateur des diplômes d'État ou des qualifications fédérales, ou expérience de tuteur ;

Et posséder l'une des qualifications ou UC fédérales suivantes : entraîneur, SIV, handi, speed-riding, mini voile.

• Une formation FFVL de **tuteurs des stagiaires BPJEPS** sera proposée à Gap du 16 au 18 mars prochains.

➤ Le coin sécurité

■ Accidentologie en école / année 2014

Nos écoles professionnelles et associatives accueillent chaque année plus de 10 000 stagiaires et effectuent plus de 100 000 biplaces.

Au regard de ces chiffres, nous pouvons dire que les 108 déclarations d'accident [21 pour le biplace et 87 pour les stagiaires en école (49 de niveau 1 ; 35 de niveau 2 et 3 de niveau 3)] révèlent que nos activités présentent un certains nombre de risques.

Évitables ou non, telle est la question centrale.



Si la pratique encadrée est réputée plus sécuritaire, ce que confirment toutes nos statistiques, l'étude détaillée de notre accidentologie en école fait clairement ressortir qu'un certain nombre d'accidents auraient sans doute pu être évités.

Pour le biplace, seuls trois accidents concernent des erreurs de pilotage ou d'analyse, deux des oublis d'attache, les autres sont dus à des chutes du passager lors des phases de décollage ou d'atterrissage. Notons peut-être ici l'importance du briefing qui pourrait indiquer de façon plus précise les comportements actifs que le pilote attend de son passager.

En ce qui concerne l'enseignement, tous niveaux confondus, la phase de décollage est moins accidentogène que la phase d'atterrissage (19 et 33 déclarations). On retrouve dans les deux cas la problématique de l'accès à l'autonomie qui est laissée aux élèves de progression et qui implique souvent un retard dans l'intervention d'urgence de la part du moniteur.

Les accidents en pente école (23 déclarations) sont majoritairement de faible gravité mais ne doivent absolument pas être banalisés. La moitié de ces accidents concerne des chutes en avant du pilote lors de la course pilotée. Une grande partie des autres est due à une absence de pilotage lors des phases de poser ou de sustentation. Avec une progression qui respecte les étapes, des consignes intégrées et un environnement adapté, ces accidents devraient être moins nombreux.

Les accidents qui adviennent lors des phases de vol (12 déclarations) sont en majorité beaucoup plus graves. Retour à la pente en sortie de décollage (2), fermeture ou exercice non maîtrisé (5), impact suite à une trop grande proximité du relief (3), mauvaise construction d'un plan d'approche (2); les causes ne sont en fait pas si nombreuses et doivent nous inciter à mener une réflexion approfondie sur chacun de ces événements.

Les données et remarques ci-dessus sont issues de l'analyse des accidents qui se sont survenus en 2014 dans nos écoles de club ou professionnelles. Vous pouvez consulter ce document au lien suivant : [Lire l'article](#)

La sécurité est l'affaire de tous, et même si nous sommes conscients de la qualité de votre enseignement, nous devons encore améliorer la sécurité de notre activité.

■ Chiffres de l'accidentologie

L'ensemble des chiffres qui étayent cet article sont issus des déclarations d'accidents renseignés par les licenciés de la FFVL de 2010 à 2013 soit 2354 déclarations d'accident toutes activités confondues. Même si cet échantillonnage est large, certainement représentatif et permettant une comparaison sur quatre ans, ces chiffres doivent être analysés avec prudence. Tout n'est pas déclaré et loin de là, nous le savons bien. L'esprit humain est enclin à ne se souvenir que du bon et tente désespérément de se séparer du mauvais. Nous tombons là dans le déni qui se ressent encore dans le remplissage des déclarations tant sur la forme que sur le fond. Déclarations incomplètes et situations peu ou pas décrites voire improbables sont le lot commun. Aussi la simple analyse chiffrée ne suffira-t-elle pas à nous éclairer suffisamment sur les causes de cette accidentologie que nous combattons. Par contre, elle nous permettra dans un premier temps d'établir des profils types que nous compléterons parfois par des exemples nous paraissant représentatifs. ...//... [Lire l'article](#)

➤ LE POINT SUR LA LICENCE 2015

Un collectif dont votre école était peut-être a fait remonter dans une pétition plusieurs points concernant les licences. Après la longue concertation interne et les démarches entre courtier et assureurs, en voici le résultat :

■ création de la licence activité encadrée

La licence « activité encadrée en école » est délivrée par les écoles professionnelles (OBL) et les clubs-écoles. Elle n'est pas soumise à la cotisation forfaitaire de 21 € lorsqu'elle est délivrée par un OBL. Lorsqu'elle est délivrée par un club-école, la structure décide du montant de sa cotisation club. La cotisation CDVL et la cotisation ligue sont fixées à 1€ chacune.





La couverture responsabilité civile incluse dans la licence « *activité encadrée en école* » est strictement conditionnée à une pratique sous l'égide d'une école professionnelle ou d'un club-école affilié à la FFVL et sous la responsabilité et en présence d'un moniteur diplômé d'état ou fédéral membre de l'équipe pédagogique de la structure. En dehors de ce cadre très précis, le licencié ne bénéficie pas de la garantie RC comprise dans la licence. Enfin, cette licence est renouvelable chaque année.

À noter que les licences 9Jours restent toujours d'actualité.

➔ Pour en savoir plus : [consulter les informations licences](#)

■ suppression de la licence « automne »

Depuis le 1^{er} octobre, les licences pour les nouveaux adhérents sont disponibles et donc valables jusqu'à la fin de l'année civile 2015. La licence « *automne* » est ainsi supprimée. Les nouveaux licenciés ou bien les pratiquants ayant interrompu leur souscription pendant au moins un an peuvent donc dès maintenant la souscrire..

➔ Pour en savoir plus : [consulter les informations licences](#)

■ assistance rapatriement, les nouveautés :

Le contrat assistance rapatriement a été renégocié avec un nouvel assureur « *MUTUAIDE* ». Pour les activités volantes il passe de 100 € à 50 € pour l'année. La nouveauté réside également dans la création d'une assistance rapatriement pour les passagers des biplaces à 50 €. Cette évolution découle notamment de l'expérience tirée d'un cas concret. En effet, un passager blessé a été dans l'obligation de faire l'avance des frais d'évacuation en hélicoptère pour ensuite en demander le remboursement auprès du pilote au titre de sa garantie responsabilité civile

➔ Pour en savoir plus : [consulter les informations licences](#)

■ les licences 2015

Les licences 2015 subissent une hausse due à l'augmentation du coût de la responsabilité civile. En effet le mauvais résultat du rapport entre prime et sinistre ne nous a pas permis d'éviter cette inflation. Vous allez certainement être amené à comparer avec les produits concurrents et c'est bien normal. Elle ne doit pas se faire uniquement sur les primes mais également sur le produit. Nous avons été vigilants à proposer un plafond parmi les plus élevés du marché (5 000 000 €). Attention lorsqu'une réclamation ou une condamnation dépasse la limite de garantie du contrat, l'assuré redevient son propre assureur et doit s'acquitter de la différence. Or, notamment pour un accident biplace handicapant, celle-ci avoisine parfois les 2 à 3 millions !

➔ Pour en savoir plus : [consulter les informations licences](#)

■ assurances structures

Être école labellisée c'est aussi bénéficier d'assurances telles que la RC dirigeant, obligatoire au regard des articles L321-1 à L321-9 du code du sport ainsi que la protection juridique.

➔ Pour en savoir plus : [consulter les informations licences](#)





Moi j'aime bien :

- ne pas me retrouver tout seul à pratiquer ;
- partager mon expérience sportive avec les autres sur les sites, et profiter de la leur ;
- m'impliquer dans la vie de mon club ou de mon école (*ou plus si affinités*) ;
- rencontrer des élus ou propriétaires de terrain et négocier pour le bien de tous ;
- continuer ma progression personnelle, en validant des brevets fédéraux reconnus par l'État, en passant la qualif biplace ou en faisant de la compétition.

Un geste simple qui en dit long... Je prends ma licence et j'en fais prendre une à mes élèves !

➤ Les brèves du réseau

- DTE, moniteurs, **prenez votre licence 2015**, elle déclenche la couverture en RC de votre structure !
- Pour vos offres ou demandes **d'emploi**, c'est [ICI](#)
- **Brevets 2015** : l'édition 2014 devrait confirmer la tendance des deux années précédentes, avec un taux de brevetés dépassant les 60 % en cette fin d'année.
- **La lettre d'info n°12** des écoles de kite est en kiosque ! [ICI](#)

■ RASMO : RASSEMBLEMENT NATIONAL DES MONITEURS DE VOL LIBRE 2014

La commission des Écoles parapente et delta de la FFVL vous convie au rassemblement national annuel dédié à toutes les structures d'enseignement et tous les moniteurs / encadrants de vol libre du **14 au 16 novembre 2014 à Voiron (38)**.

Les thèmes abordés influencent ou influenceront votre métier ou votre investissement bénévole, ce rassemblement national, au-delà d'une simple information, vous permet d'y faire valoir votre point de vue. Nous comptons sur votre participation, venez nombreux ! Le bulletin d'inscription [suivez le lien](#).

